



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Direction des Services Administratifs du Cabinet
et des Sécurités
Service Interministériel Régional des Affaires
Civiles et Economiques de Défense et de
Protection Civile

Affaire suivie par : Brigitte Ripoché
Téléphone : 05.34.45.36.43
Télécopie : 05.34.45.36.55
Courriel : brigitte.ripoche@haute-garonne.gouv.fr
SIRACEDPC/BR/2017/ 23

Toulouse, le

- 1 DEC. 2017

Le Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les maires de la
Haute-Garonne

Objet : Certificat Crit' Air

P. J. : 2

Dans le cadre du dispositif d'urgence en cas de pic de pollution de l'air ambiant, je suis susceptible de mettre en œuvre, au 3ème jour d'alerte et après consultation d'un comité d'experts, la circulation différenciée (cf. dépliant en annexe).

En conséquence, j'ai demandé à chaque automobiliste de doter son véhicule d'une vignette Crit' Air, sur la base de laquelle s'appliquera la mesure.

La vignette est à demander via le site : www.certificat-air-gouv.fr.

S'agissant des usagers qui ne disposent pas d'un accès à Internet, vous trouverez ci-joint le formulaire à leur remettre et ci-dessous l'adresse à laquelle vous devez leur indiquer d'adresser leur demande :

Service de délivrance des certificats qualité de l'air
BP 50 637
Douai Cédex

Mes services restent à votre disposition pour toute précision.

Pour le Préfet et par délégation
Le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet

Frédéric ROSE

Copie : Conseil départemental, Conseil régional, AMF 31